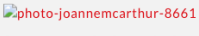


COMMUNIQUÉS DE PRESSE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A BRISÉ SA PROMESSE DE PROTÉGER LES ANIMAUX!

DONNER · DONNER · DONNER · DONNER ·
PARTAGEZ



© Jo-Anne McArthur | We Animals

Montreal, le 4 juillet 2018 – Depuis de nombreuses années, la SPCA de Montréal a été aux prises avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin d'améliorer la façon dont la législation provinciale relative à la protection des animaux est appliquée dans notre province. Le gouvernement provincial avait promis que le Projet de loi 54, *Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal*, adopté en décembre 2015, assurerait une meilleure protection aux animaux et des sanctions pour les personnes qui les maltraitent. Pourtant, deux ans et demi plus tard, force est de constater que les animaux du Québec ne sont pas mieux protégés. En effet, tel qu'exposé dans l'article paru aujourd'hui dans La Presse, « Malgré une très bonne loi, des animaux souffrent », même si la nouvelle loi est bonne, la façon dont le gouvernement choisit de l'appliquer est extrêmement laxiste. En vue d'exiger des actions immédiates pour offrir aux animaux du Québec la protection qu'ils méritent, la SPCA de Montréal lance la campagne ***Promesses brisées***.

Le gouvernement a brisé trop de promesses :

- **Le gouvernement avait promis qu'il allait réprimer la négligence et la cruauté envers les animaux.**

Pourtant: Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) refuse fréquemment aux inspecteurs et inspectrices la permission de retirer des animaux de lieux où ils sont maltraités, même lorsque les infractions à la loi sont claires.

- **Le gouvernement avait promis que les usines à chiots seraient éradiquées.**

Pourtant: Le MAPAQ continue d'octroyer des permis à des usines à chiots qui contreviennent à la loi. Même des individus ayant été reconnus coupables de cruauté animale se voient accorder des permis.

- **Le gouvernement avait promis un meilleur encadrement de l'élevage des animaux à fourrure.**

Pourtant: Même si la loi le prévoit, le gouvernement n'a mis en place aucun système de permis pour ce type d'exploitation, qui opère donc sans surveillance gouvernementale suffisante.

- **Le gouvernement avait promis que les codes de pratique régissant l'élevage d'animaux pour la consommation allaient devenir obligatoires.**

Pourtant: L'adhésion à ces codes demeure, à ce jour, strictement volontaire. Aucune réglementation n'encadre la manière dont sont traités les animaux d'élevage sur la ferme.

- **Le gouvernement avait promis qu'il travaillerait en partenariat avec les SPA et SPCA en vue de protéger les animaux et sanctionner ceux qui les maltraitent.**

Pourtant: Le gouvernement a négligé de renouveler les ententes avec les SPA et SPCA pour l'application de la loi, alors qu'elles sont venues à échéance le 31 mars 2018.Même avant l'échéance des ententes, le gouvernement ne permettait pas aux SPA et SPCA d'appliquer la loi aux espèces autres que les chiens et les chats, alors que de nombreuses autres espèces sont couvertes par la loi.
Même avant l'échéance des ententes, le gouvernement n'a offert aucune formation aux inspecteurs et inspectrices des SPA et SPCA depuis 2014, soit avant l'adoption de la nouvelle loi. Étant donné que le suivi d'une formation gouvernementale est obligatoire pour devenir inspecteur ou inspectrice, l'absence de formation empêchait les SPA et SPCA de se doter de nouveaux inspecteurs et même de remplacer ceux qui quittent leur emploi.

« Tous les jours, sur le terrain, nous sommes confrontés à des situations où des animaux sont laissés à souffrir en raison de l'application laxiste de la loi par le MAPAQ. » a déclaré Me Alanna Devine, directrice de la défense des animaux à la SPCA de Montréal. « Nous espérons que notre campagne *Promesses brisées* mettra en lumière la crise du bien-être animal au Québec. Les SPA et SPCA à travers la province doivent se faire redonner leurs pouvoirs d'inspection et être autorisées à appliquer la loi sans avoir les mains liées, et ce à l'égard des animaux de toutes espèces ».

Pour plus d'informations, visitez : https://promessesbrisees.spca.com/fr/.

–30–

Personne-ressource pour les médias : Anita Kapuscinska, Conseillère principale, développement corporatif et relations médias, SPCA de Montréal, 514 656-2760, ou anitak@spca.com.

À propos de la SPCA de Montréal
Fondée à Montréal en 1869, nous avons été la première organisation vouée au bien-être animal au Canada et notre mission est de :

- protéger les animaux contre la négligence, les abus et l'exploitation;
- représenter leurs intérêts et assurer leur bien-être;
- favoriser la conscientisation du public et contribuer à éveiller la compassion pour tout être sensible.

Pour plus d'information au sujet de la SPCA de Montréal, veuillez visiter notre site web au www.spca.com.